# Communiqué de presse

**La Municipalité du Mont-sur-Lausanne réorganise ses dicastères.**

Suite à l'entrée en fonction de Mme Laurence Muller Achtari en date du 1er avril 2019, la Municipalité a procédé à une nouvelle répartition des dicastères.

Mme Muller Achtari reprend le dicastère nouvellement intitulé Urbanisme et promotion économique. En plus des questions liées à la planification du territoire communal, un nouveau lien est ainsi créé entre la Commune, ses habitants, les entreprises et les commerces locaux. Leur nombre (plus de 600) et les emplois générés (7500 sur la commune), justifient de revaloriser ce volet de la politique communale. De plus, la similitude des défis rencontrés pour adapter l'espace communal aux besoins de ses habitants et à ceux qui y travaillent favorise la recherche de solutions sociétales et organisationnelles innovantes dans le but d'assurer la qualité de la vie active et familiale au sein de la Commune en totale adéquation avec notre époque.

Depuis plusieurs années, la thématique du développement durable constitue un axe prioritaire pour la Municipalité. Elle le reste et est désormais intégrée au dicastère Bâtiments et durabilité, que dirige dès à présent M. Christian Menétrey.

M. André Guex reprend le dicastère Population, sécurité et affaires sociales et M. Jacques Marchand celui des Travaux et infrastructures. Les autres dicastères restent inchangés, à savoir M. Philippe Somsky pour l'Instruction publique et les affaires culturelles, M. Michel Amaudruz pour les Espaces verts et déchets et M. Jean-Pierre Sueur, syndic, pour l'Administration générale et les finances.

Contact : M. le syndic Jean-Pierre Sueur, 021 651 91 80, syndic@lemontsurlausanne.ch

Annexe : Nouvel organigramme valable dès le 1er avril 2019

Le Mont-sur-Lausanne, le 1er avril 2019